

Reconstitution des organes de l'Association pour la législature 2026 – 2031

Avry-sur-Matran, le 29 avril 2026

A l'occasion de la nouvelle législature, les organes de l'Association dont les membres sont nommés pour la durée de la législature – à savoir l'assemblée des délégués, le comité de direction et la commission financière – doivent être reconstitués. Lors de l'assemblée des délégué.e.s de l'Association qui se tiendra le 21 mai 2026, il conviendra ainsi de procéder à l'élection des membres du comité de direction ainsi qu'à l'élection des membres de la commission financière.

1. L'assemblée des délégué.e.s

Aux termes de l'article 7 des Statuts, l'**assemblée des délégué.e.s** est composée des représentant.e.s des communes membres (al. 1). Chaque commune membre a droit à une voix au moins puis à une voix par fraction supplémentaire de 1'000 habitant.e.s (al.2).

Selon l'article 8 des Statuts, les délégué.e.s sont nommé.e.s par le conseil communal de chaque commune membre pour une législature ; leur nomination intervient dans les deux mois qui suivent les élections communales (al. 1). En cas d'empêchement, le conseil communal désigne un.e remplaçant.e (al. 2).

Concernant les convocations, il appartient au conseil communal de transmettre à ses délégués l'ordre du jour ainsi que l'ensemble des documents qui l'accompagnent.

Il est à noter que chaque commune membre devra s'assurer de nommer ses délégués pour la nouvelle législature et de leur transmettre l'ordre du jour et les documents relatifs à l'assemblée des délégués du 21 mai 2026.

2. Le comité de direction

a) Composition

En vertu de l'article 16 des Statuts, le **comité de direction** est composé des Préfets de la Sarine et du Lac et de onze autres membres selon la répartition suivante :

- | | |
|--|----------------|
| • Ceinture ¹ | 1 représentant |
| • Gibloux ² | 1 représentant |
| • Haute-Sarine, rive droite ³ | 1 représentant |
| • Sarine-Ouest ⁴ | 1 représentant |

¹ Corminboeuf, Givisiez, Granges-Paccot, Villars-sur-Glâne

² Gibloux, Hauterive/FR

³ Bois-d'Amont, Ferpicloz, Marly, Le Mouret, Pierrafortscha, Treyvaux, Villarsel-sur-Marly

⁴ Autigny, Avry, La Brillaz, Chénens, Cottens, Matran, Neyruz, Prez

- Sarine-Nord⁵ 1 représentant
- Haut-Lac français⁶ 1 représentant
- Communes siège ou utilisatrice⁷ 5 représentants

Sont invités à assister aux séances du comité de direction avec voix consultative : un-e représentant-e de la Ville de Fribourg, l'administrateur ou l'administratrice, les directeurs ou les directrices d'établissement.

En outre, les inspecteurs et inspectrices scolaires peuvent être invité-e-s à participer avec voix consultative.

b) Organisation

L'article 20 des Statuts précise que le comité de direction désigne les commissions, constitue les délégations et élabore les directives nécessaires à la bonne marche de l'Association et à une gestion unifiée des différentes écoles.

Commissions et groupes de travail envisagés :

- Bureau du comité de direction (+ Bureau élargi) ;
- Comité de pilotage Tic (+ Copil Tic élargi) ;
- Groupe de travail infrastructures – transports et mobilités (+ GT élargi) ;
- Commission de bâtisse : CO de Marly (jusqu'au décompte final courant 2027) ;
- Commission de bâtisse : CO Givisiez

Les membres du comité sortant sont à disposition pour de plus amples précisions en lien avec l'organisation actuelle et future du comité de direction.

3. La commission financière

Conformément à l'article 28 des Statuts, **la commission financière** est composée de sept membres élus parmi les membres de l'Assemblée des délégués, selon la répartition suivante :

- Ceinture 1 représentant
- Gibloux 1 représentant
- Haute-Sarine, rive droite 1 représentant
- Sarine-Ouest 1 représentant
- Sarine-Nord 1 représentant
- Haut-Lac français 1 représentant
- Communes siège ou utilisatrice 1 représentant

⁵ Belfaux, Grolley-Ponthaux, La Sonnaz

⁶ Courtepin, Misery-Courtion,

⁷ Avry, Gibloux, Givisiez, Marly, ou utilisatrice Villars-sur-Glâne

4. Présidence de l'assemblée des délégués et du comité de direction

L'article 12 alinéa 1 des Statuts précise que l'assemblée des délégués a les attributions suivantes :

- élection du/de la président-e et du/de la vice-présidente de l'assemblée des délégués,
- élection du/de la président-e et du/de la vice-président-e du comité de direction.

* * * * *

Afin d'assurer le bon déroulement de l'assemblée des délégués, le comité de direction invite les communes des différentes régions à se concerter et à soumettre leur(s) proposition(s) de candidature(s) au comité de direction et à la commission financière d'ici au **vendredi 15 mai 2026 à l'adresse : cosahl@eduf.fr**.

Enfin, nous vous informons que la séance de reconstitution du comité de direction a d'ores et déjà été planifiée le mercredi 10 juin 2026 de 7h00 à 9h00.

Avry-sur-Matran, le 29 avril 2026

Délégués et nombre de voix selon articles des statuts (état 20.04.2026)

—

Communes	Population légale au 31.12.2024	Nombre de voix selon art. 7 al. 2 statuts
Autigny	840	1
Avry	1'949	2
Belfaux	3'452	4
Bois-d'Amont	2'422	3
La Brillaz	2'208	3
Chénens	886	1
Corminboeuf	3'029	4
Cottens	1'529	2
Ferpicloz	248	1
Gibloux	8'393	9
Givisiez	3'433	4
Granges-Paccot	3'983	4
Grolley - Ponthaux	2'880	3
Hauterive	2'694	3
Marly	9'242	10
Matran	1'853	2
Le Mouret	3'354	4
Neyruz	2'869	3
Pierrafortscha	150	1
Prez	2'465	3
La Sonnaz	1'458	2
Treyvaux	1'642	2
Villars-sur-Glâne	12'507	13
Villarsel-sur-Marly	69	1
Courtepin	5'114	6
Misery-Courtion	2'404	3
TOTAL	81'073	94

Organisation pour la législature 2021 – 2026

état 29.04.2026

Avry-sur-Matran, le 16 mai 2025

1. Comité de direction

Mme Lise-Marie Graden , Préfète du district de la Sarine, Présidente de l'assemblée des délégué.e.s et du comité de direction	
M. Christoph WIELAND , Préfet du district du Lac Membre du comité de direction	
Représentants des Régions	Communes siège ou utilisatrice
➤ <i>Mme Katuscia Sansonnens</i> <i>vice-présidente de l'Assemblée</i> <i>des délégué.e.s</i>	➤ <i>Mme Caroline Denervaud</i> <i>vice-présidente du comité de</i> <i>direction</i>
➤ <i>M. Luc Déglise</i>	➤ <i>M. Marius Achermann</i>
➤ <i>M. Jean-Philippe Doutaz</i>	➤ <i>M. Julien Gremaud</i>
➤ <i>M. Hicham Frossard</i>	➤ <i>M. César Murangira</i>
➤ <i>Mme Cindy Schneider</i>	➤ <i>M. Simon Schnyder</i>
➤ <i>M. Frantz Simonis</i>	
	Ville de Fribourg
	➤ <i>Mme Mirjam Ballmer</i>

Sont invités à assister aux séances du Comité de direction avec voix consultative :
l'administrateur ou l'administratrice, les directeurs ou les directrices d'établissement.

En outre, les inspecteurs et inspectrices scolaires peuvent être invité-e-s à participer avec
voix consultative.

2. Organisation du comité de direction

L'article 17 des statuts précise que le comité de direction désigne les commissions, constitue les délégations et élabore les directives nécessaires à la bonne marche de l'Association et à une gestion unifiée des différentes écoles.

2.1. Bureau du Comité de direction « opérationnel »

Présidences (Comité de direction, COPIL Tic, GT, COBât)	
➤ Présidence du Comité de direction	➤ Mme Lise-Marie Graden
➤ Copil Tic	➤ Mme Katuscia Sansonnens
➤ GT infrastructures	➤ M. Julien Gremaud
➤ GT transports et mobilités	➤ M. Marius Achermann
➤ COBât COGiv	➤ Mme Caroline Dénervaud
➤ COBât COMa	➤ M. Luc Déglise
➤ Communes siège	➤ M. César Murangira ➤ M. Simon Schnyder
➤ Administrateur	

2.2. Bureau du Comité de direction « stratégique »

➤ Présidence du Comité de direction
➤ Représentant.e.s des Régions
➤ Représentant.e.s communes siège ou utilisatrice
➤ Administrateur

2.3. Comité de pilotage Tic

Membres	Copil Tic élargi
➤ Présidence Mme Katuscia Sansonnens	➤ Directeur.trice.s
➤ Chef informatique	
➤ Représentant des directeur.tric.s M. Pierre Kolly	
➤ Administrateur	

2.4. Groupe de travail transports et mobilités

Membres	GT élargi
➤ Présidence M. Marius Achermann	➤ <i>Représentant.e.s communes siège / utilisatrice</i> ➤ <i>Directeur.trice.s</i>
➤ Représentant des directeur.trice.s M. Stéphane Fragnière	
➤ Administrateur	

2.5. Groupe de travail infrastructures

Membres	GT élargi
➤ Présidence M. Julien Gremaud	➤ <i>Représentant.e.s communes siège / utilisatrice</i> ➤ <i>Directeur.trice.s</i>
➤ Chef infrastructures	
➤ Représentant.e des directeur.trice.s Mme Catherine Meuwly	
➤ Administrateur	

2.6. Commissions de bâtisse :

- ❖ **CO de Marly** (transformation des bâtiments et développement du site)

Membres
➤ Présidence M. Luc Déglise
➤ Représentant commune siège M. Bernard Clerc
➤ Directrice d'établissement
➤ Chef de projets
➤ Administrateur

❖ **Nouveau CO Givisiez.**

Membres	
➤ Présidence	Caroline Dénervaud
➤ Chef de projet	Maxime Seigneur François Armada (suppléant)
➤ Membre du Comité	Luc Déglise
➤ Membre du Comité	Cindy Schneider
➤ Représentant des usagers (directeur d'établissement)	Yvan Girard
➤ Administrateur	Frédéric Repond
➤ Représentant commune siège	Daniel Berset
➤ SBat, conseiller scientifique, architecte	Frédéric Baldy
➤ Architectes	Juan Madrinan François Dulon Mathias Gommier Olivier Fischer

+ invités selon thématiques

- Chef finances et comptabilité
- Conseiller juridique
- Autres intervenants selon dossiers spécifiques
(COFIL Tic, GT infrastructures, Commission d'utilisateurs, etc.)

3. Commission financière

L'article 28 des statuts précise que la commission financière est composée de 7 membres élus parmi les membres de l'Assemblée des délégués, selon la représentation prévue à l'art. 16 al. 1.

Représentants des Régions	
Ceinture	➤ <i>Mme Anne-Elisabeth Nobs, présidente</i>
Gibloux	➤ <i>Mme Véronique Zapf</i>
Haute-Sarine, rive droite	➤ <i>Mme Sylviane Tinguely</i>
Sarine-Ouest	➤ <i>Mme Marie-Claude Clerc</i>
Sarine-Nord	➤ <i>M. Frédéric Mauron</i>
Haut-Lac français	➤ <i>M. Eric Vonlanthen</i>
Commune siège / utilisatrice	➤ <i>Mme Alizée Rey</i>